

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 538/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 455/6° L du 26 mars 1968 de la Commission

n° 538/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES AFFAIRES ECONOMIQUES

Date de publication
8 avril 1968

Numéro JO
n° 8 du 25/04/1968

Date du numéro
25 avril 1968

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 455/6° L du 26/mars 1968 de la Commission permanente de la Chambre des Députés portant agrément d'un agent spécial de compagnie d'assurance.